

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1141

Rubrik: Étude à Zurich

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'air pur n'est pas un luxe

On sait la carotte plus efficace que le bâton. Mais l'administration a du mal à l'admettre.

(jd) Le législateur et l'administration sont encore adeptes de la pédagogie ancienne: à la carotte, ils préfèrent spontanément le bâton; les bonnes vieilles prescriptions — interdictions et obligations — soigneusement décrites dans de nombreux paragraphes ont donc un bel avenir. Et pourtant d'autres modes d'intervention plus souples feraient tout aussi bien, si ce n'est mieux, l'affaire; par exemple les incitations de type économique dont on parle beaucoup mais dont l'utilisation est encore exceptionnelle. A une époque où l'on ne jure que par l'efficacité, il est vrai que les députés ne procèdent que trop rarement à l'analyse comparée des coûts et des bénéfices des différentes solutions possibles pour atteindre un objectif. Ce travail d'analyse, des universitaires de Zurich l'ont effectué à propos des mesures de protection de l'air. Avec des résultats qui ne correspondent pas toujours aux idées reçues.

Ainsi l'assainissement des installations de

chauffage se révèle être la mesure la plus utile en terme de coûts/bénéfice, alors que l'isolation des bâtiments, une prescription généralisée depuis plusieurs années, donne des résultats catastrophiques. Au total, l'étude montre que le choix des mesures les plus efficaces permettrait d'atteindre 91% de l'efficacité totale pour un coût de 12% seulement de l'ensemble des mesures prises en compte.

Selon un sondage représentatif effectué dans la ville de Zurich, les habitants seraient prêts à payer près de 5% de leur revenu moyen pour améliorer la qualité de l'air; les femmes et les personnes bien informées sur la pollution atmosphérique sont celles qui sont d'accord de déboursier le plus dans ce but. Or ce taux d'effort est largement supérieur à ce que coûterait aux ménages l'adoption des mesures les plus efficaces. L'argument financier ne devrait donc pas constituer une contre-indication majeure à la mise en vigueur rapide de ces mesures. ■

Hit-parade des mesures les plus efficaces

Les auteurs ont attribué des points pour traduire l'efficacité des mesures. Lorsqu'on divise les coûts par l'efficacité, on obtient le prix par point, c'est-à-dire le rapport coûts-bénéfice. L'assainissement des chauffages permet même d'économiser de l'argent (valeur négative).

RÉFÉRENCE

Lucas Bretschger, Ingo Brese, Stefan Mäder, Reto Schleiniger, Heidi Schelbert: *Saubere Luft im Kanton Zürich. Leitlinie für eine effiziente Luftreinhaltepolitik*. Institut für empirische Wirtschaftsforschung der Uni Zürich.

Mesures I (particulièrement efficaces et efficaces)

	Coûts mio fr./an	Efficacité points/an	Mio. fr. par point
Assainissement des chauffages	-26	0.75	-3.5
Taxe d'orientation sur les composés organiques volatils 5 fr./kg	10	3.44	5
Assainissement de la chaîne de distribution de l'essence	6	0.87	7
Taxe d'orientation sur les carburants 1 fr./l	39	0.62	63
Détoxication des émissions des usines d'incinération des ordures ménagères	17	0.22	76
Total I	54	5.90	

Mesures II (moins efficaces et moins efficaces)

Moteurs d'avion Low-Nox	1	0.01	98
Réduction de la vitesse des camions sur l'autoroute	7	0.04	170
Taxes sur les places de stationnement 3 fr./jour	3	0.02	230
Décomptes individuels des frais de chauffage	42	0.1	410
Réduction de la vitesse dans les quartiers d'habitation	19	0.05	420
Réduction de la vitesse des automobiles sur les autoroutes	13	0.02	670
Isolation interne des bâtiments	170	0.23	750
Traitement préférentiel des riverains	8	0.01	870
Pompes à chaleur	85	0.09	910
Isolation externe des bâtiments	66	0.04	1700
Total I et II	469	6.61	